

CONSEIL SYNDICAL DU 12 JUILLET 2022

19 h AU BUREAU DU SISAM

<u>Présents</u>:

Membres titulaires

<u>SCIEZ</u>: Fatima BOURGEOIS, Dominique MAURE, Nathalie MAZARS, <u>ANTHY-SUR-LEMAN</u>: Isabelle ASNI-DUCHÊNE, Mélanie AYISSI,

MARGENCEL: Patrick BONDAZ, Dominique JORDAN, Kathy CHATELAIN.

Membres suppléants :

SCIEZ: Cyril DEMOLIS, Taline DUPUPET,

ANTHY-SUR-LEMAN: Vanessa MESSAMER, suppléante de Jennifer JACQUIER

MARGENCEL: Valérie BARDET, Alexandra DURAND, Amélie VIOLLET.

Membres excusés:

SCIEZ: Franck HOUVER, Céline PRUD'HOMME,

ANTHY-SUR-LEMAN: Florian BOURDIN, Jennifer JACQUIER.

Madame Fatima BOURGEOIS, Présidente du SISAM ouvre la séance à 19h.

1. Nomination d'un secrétaire de séance,

Fatima BOURGEOIS procède à la nomination d'un secrétaire de séance, et ce conformément aux dispositions de l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Dominique JORDAN a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle accepte.

2. Approbation du compte rendu du 17 mai 2022,

Fatima BOURGEOIS donne lecture du compte rendu du 17 mai 2022. Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

3. <u>Modification de la composition du SISAM à la suite de la démission de Mme</u> Valérie GAILLARD.

<u>Exposé</u>

À la suite de la démission de Mme GAILLARD, la commune de Margencel a nommé lors du conseil municipal du 16 juin 2022, Mme Valérie BARDET au poste de membre suppléant du SISAM.

Nouvelle composition du SISAM:

Membres titulaires:

SCIEZ: Fatima BOURGEOIS, Dominique MAURE, Nathalie MAZARS,

ANTHY-SUR-LEMAN: Isabelle ASNI-DUCHENE, Mélanie AYISSI, Jennifer JACQUIER,

MARGENCEL: Patrick BONDAZ, Dominique JORDAN, Kathy CHATELAIN.

Membres suppléants :

SCIEZ: Cyril DEMOLIS, Taline DUPUPET, Franck HOUVER,

ANTHY-SUR-LEMAN: Florian BOURDIN, Vanessa MESSAMER, Céline PRUD'HOMME,

MARGENCEL: Alexandra DURAND, Valérie BARDET, Amélie VIOLLET.

Décision

Après débat et vote, les élus du SISAM, à l'unanimité, approuvent cette modification de la composition du SISAM.

Arrivées de Cyril DEMOLIS et de Kathy CHATELAIN à 19h10.

4. Modification du protocole d'accueil des enfants porteurs de handicap,

Exposé:

Le SISAM a toujours favorisé l'accès des enfants nécessitant une prise en charge individualisée au sein des structures ouvertes sur son territoire.

Par délibération du 16 juin 2016, le conseil syndical a approuvé la mise en place d'un protocole d'inscription pour les enfants nécessitant une prise en charge individualisée sur les différentes structures soutenues par le SISAM.

Ce protocole d'inscription a pour objectif d'accompagner les familles en demande et de répondre aux diverses situations que peuvent rencontrer les associations en charge des accueils de loisirs.

7. Questions diverses.

Arrivée de Taline DUPUPET à 19h25

• Amélioration des conditions de travail des agents de la crèche

Fatima BOURGEOIS fait part du désir d'installer un chalet pour les agents de la crèche. Un devis a été demandé mais l'implantation initialement prévue n'est pas possible. Une demande a été faite auprès du service urbanisme de la commune de Sciez.

• Projets crèches :

Fatima BOURGE OIS fait part de plusieurs réunions de travail faites avec :

- L'entreprise AMOME : Mr Olivier GRANGER, Assistance à Maitrise d'Ouvrage ;
- L'entreprise CAP : Mr Tom SENEGAS, expertise juridique ;
- Le cabinet ADVIZI : Mme Jeanne ZELLER, expertise petite enfance ;
- Le cabinet COFIDEST : Mr Yan SAINT-MARTIN, expertise financière.

La constitution d'une équipe de projet coordonnée par le SISAM est en construction.

• Convention Communes extérieures

Suite de la réception d'un courrier d'alerte de la préfecture sur la nécessité de ne pas reconduire en l'état la convention de prestations proposée aux communes extérieures, une rencontre avec les maires d'Excenevex et Yvoire a été organisée. Il s'en est suivi la demande aux services de l'Etat d'une ultime reconduction.

Par courrier en date du 4 juillet dernier, les services de la préfecture ont fait valoir leur mission de conseil : la seule solution à envisager, si ce n'est de stopper ladite convention, serait d'engager une réflexion sur une adhésion à la carte des communes aux compétences du SISAM.

Les élus du SISAM refusent cette possibilité. En conséquence, Fatima BOURGEOIS informe les élus qu'un courrier va être adressé aux communes d'Excenevex, d'Yvoire en ce sens.

• Journée citoyenne

Fatima BOURGEOIS fait un bilan très positif de la journée citoyenne qui s'est déroulée au Centre d'Animation de SCIEZ et au nouveau complexe sportif. Les élèves ont participé à 5 ateliers tout au long de la journée.

Fatima BOURGEOIS souhaite remercier Mme Mathilde CALENDRIER pour sa participation à l'atelier santé alimentation et Mr Christian REY du SAMU par un bon d'achat.

• Point sur la rentrée scolaire :

Fatima BOURGEOIS fait part de la réunion qui s'est tenue avec l'ABCJ et le FCS le 1er juillet dernier. Les associations font part d'une situation satisfaisante tout en notant qu'il faudra rester vigilant quant à l'arrivée de nouveaux habitants sur le territoire.

Depuis lors, la prise en charge des enfants nécessitant un accueil spécifique est bien menée, cependant, la mise en œuvre de ce protocole laisse apparaître une lenteur dans son application. Les étapes avant d'obtenir la validation restent trop nombreuses et fastidieuses. Il est donc proposé que le SISAM puisse, à partir du 1^{er} janvier 2023, prendre en charge directement l'accompagnement de ces enfants afin de permettre une meilleure réactivité et préserver les familles concernées.

Décision:

Après débat et vote, les élus du SISAM, à l'unanimité valident cette nouvelle prise en charge pour les enfants nécessitant un accueil individualisé et autorisent la Présidente à réactualiser le protocole d'accueil de ces enfants.

Arrivée d'Alexandra DURAND à 19h15.

5. Journée citoyenne : subvention pour l'association Eden Boxing,

Exposé:

Lors de la journée citoyenne du vendredi 24 juin 2022, le SISAM a fait appel à l'association Eden Boxing pour animer un atelier boxe et sensibilisation aux relations filles-garçons. Cet atelier a été mené à destination des élèves de CM2 qui n'avaient pas pu partir en voyage à Paris en raison de la crise sanitaire. Mme Bourgeois propose aux membres du conseil syndical de verser une subvention exceptionnelle de 300 € à cette association.

Décision:

Après débat et vote, les élus du SISAM, à l'unanimité approuvent le versement d'une subvention de 300 € à l'association Eden Boxing.

6. Journée citoyenne : subvention pour l'association du Sauvetage de Sciez,

Exposé:

Lors de la journée citoyenne du vendredi 24 juin 2022, le SISAM a fait appel à l'association du Sauvetage de Sciez pour animer un atelier secourisme à destination des élèves de CM2. Cet atelier s'adressait aux élèves de CM2 qui n'ont pas pu partir en voyage à Paris en raison de la crise sanitaire. Mme Bourgeois propose aux membres du conseil syndical de verser une subvention exceptionnelle de 300 € à cette association.

Décision:

Après débat et vote, les élus du SISAM, à l'unanimité approuvent le versement d'une subvention de 300 € à l'association du Sauvetage de Sciez.

Point animation :

Isabelle ASNI-DUCHENE fait un point de situation sur les actions menées. Des difficultés liées aux recrutements d'animateurs diplômés demeurent. Le financement de 6 formations BAFA qui est en cours constitue une partie de la réponse à cette problématique.

PAUSE MERIDIENNE

Isabelle ASNI-DUCHENE fait état de la réunion tenue à Anthy avec l'école, des parents d'élèves et l'ABCJ concernant la pause méridienne. Ce temps de l'enfant pourrait être intégré au PeDT. Un audit apparait nécessaire sur l'ensemble des trois communes d'ici la rentrée scolaire 2023 pour permettre aux élus de se prononcer.

• Skate Park:

Isabelle ASNI-DUCHENE et Fatima BOURGEOIS présentent des mobiliers dont l'achat est envisagé pour les sites de Sciez et d'Anthy. Un événement dont la date reste à préciser sera organisé sur le site de Sciez est présenté ainsi que la convention à venir avec Nicolas DROZ.

Madame la Présidente, constatant l'ordre du jour et les questions orales épuisés, lève la séance à 20h30.

Procès-verbal de séance dressé le 13 juillet 2022 par le secrétaire élu par ses pairs présents en l'assemblée du 12 juillet 2022

La secrétaire de séance

La Présidente

Fatima BOURGEOIS

Vu pour être affiché le 13 juillet 2022 conformément aux prescriptions de l'article L221.25 du Code Général des Collectivités Territoriales.